

Etats Pontificaux. Son père, Jérôme, gonfalonier de Sinigaglia appartenait à cette famille des Mastai que quatre siècles de services publics et de vertus avaient rendue chère à ses compatriotes.

Elevé par des parents chrétiens, le jeune Mastai montra dès ses jeunes années la plus tendre piété, en même temps qu'il se distinguait par sa vive intelligence et son exquise sensibilité. Il prenait dès lors un grand intérêt aux malheurs de l'Eglise. A onze ans, il fut placé au collège de Volterra où il passa six années qui firent bien augurer des talents du jeune homme. Etant entré dans les ordres, il fut ordonné prêtre en 1819 et devint immédiatement chapelain de l'hospice de Tata Giovanni où il exerça pendant sept ans les fonctions du saint ministère. Mais un théâtre plus éloigné appelait le zèle et l'activité du jeune prêtre : il dut suivre au Chili Mgr. Mûri, envoyé comme Nonce dans l'Amérique du Sud, pour y rétablir les affaires ecclésiastiques.

De retour à Rome après un voyage plein de fatigues et de dangers, l'abbé Mastai fut successivement nommé chanoine de Ste. Marie, admis à la prélature et chargé de la présidence de l'hospice de St. Michel. L'habileté qu'il déploya dans ses fonctions d'administrateur, le désigna aux yeux de Léon XII comme capable de monter sur le trône archiepiscopal de Spolète où il demeura de 1825 à 1832, époque à laquelle il fut transféré au siège d'Imola. A la tête de deux évêchés, Mgr. Mastai avait prouvé sa haute capacité et ses vertus et de plus grandes dignités lui étaient réservées. Le chapeau de cardinal qui lui fut décerné en

1840, par le Pape Grégoire XVI, faisait place sur son front (six années plus tard) à la tiare des successeurs de St. Pierre. Jean-Marie Mastai devint dès lors Pie IX, nom qu'il adopta sans doute, en prévoyant que lui aussi aurait à tremper ses lèvres dans le calice d'amertume qu'avaient bu jusqu'à la lie ses saints prédécesseurs Pie VI et Pie VII.

A peine monté sur le trône pontifical, Pie IX s'empressa de pourvoir à tous les besoins de son peuple ; il réforma l'administration ecclésiastique et civile, fit des dons nombreux aux indigents et amnistia les prisonniers politiques. Cette dernière mesure surtout lui mérita les louanges de tous les partis, et son nom fut acclamé par toutes les bouches, mais on entendait déjà les sourds grondements de la révolution, et cette période de félicité et de paix ne devait pas être de longue durée. Les Romains soulevés par les clubs et les sociétés secrètes poussaient des clameurs séditieuses contre le gouvernement ecclésiastique, prétendaient mettre Pie IX dans leur cause et voulaient marcher contre l'Autriche ; Pie IX fit quelques concessions : les ministères Mamiani et Rossi, furent tour à tour appelés aux affaires ; mais l'agitation n'en fut point calmée, et après l'assassinat de ce dernier ministre, le Pontife malheureux, chassé par la révolution de la ville Eternelle, venait demander l'hospitalité à Ferdinand II, roi de Naples. De là Pie IX fit appel aux puissances catholiques et particulièrement à la France qu'il considérait toujours comme la fille aînée de l'Eglise, et le 12 avril 1850 il fit son entrée triomphale dans sa capitale, délivrée